

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2010

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs :

Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
Jean-Jacques IDOMENEE	à	André PAILLAS
Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
Gérard FRECHOU	à	Louis REY
Véronique PEBEYRE	à	Dominique QUEHEILLE
Dolores CABELLO	à	Robert BAREILLE
Fabien REICHERT	à	Jean-Michel BRUGIDOU
Jean-Marie GINIEIS	à	Anne BARBET
Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants :

Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
Laurence BORAU	suppléante de	Didier LOUSTAU
Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINÉ
Stéphanie REDAL	suppléante de	Jean-Pierre TERUEL

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Nicolas MALEIG.

- RAPPORT N° 49 -

CREATION DE POSTES

M. UTHURRY expose :

Services techniques

Dans le cadre de la mise en place du service technique d'aide aux communes et des missions portées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (contrôle des

installations neuves et existantes, réhabilitation des dispositifs), un poste de gestion administrative à temps complet avait été créé.

Il s'avère aujourd'hui qu'avec la montée en puissance des prestations réalisées auprès des communes et le développement de nouvelles missions au sein du SPANC (entretien des installations), le poste initialement créé ne suffit plus pour répondre à l'ensemble des besoins. Il serait donc nécessaire de renforcer l'équipe actuelle par la création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe, étant entendu que la personne recrutée pourrait également assurer les missions d'ACMO définies dans un précédent rapport.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2010 de la communauté de communes.

Oùï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport ;
- **CREE** un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet.

Abattoir

Suite à un congé maladie d'un agent depuis le 1^{er} mai 2010,

Considérant que l'absence de cet agent devrait être assez longue,

Eu égard aux besoins évidents de la structure dans son fonctionnement quotidien,

Il vous est proposé de recourir à un recrutement par le biais d'un emploi aidé (contrat unique d'insertion) d'une durée maximum de deux ans, qui pourrait bénéficier d'un financement de l'Etat à hauteur de 95 % du SMIC.

Les crédits correspondants sont prévus au budget primitif annexe de l'abattoir pour l'année 2010.

Oùï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport.
- **RECRUTE** une personne sur la chaîne d'abattage par le biais d'un contrat unique d'insertion.

Médiathèque

Pour assurer les missions de nettoyage afférentes à la nouvelle médiathèque, une évaluation des prestations a été réalisée et nous amène à proposer la création, dans un premier temps, d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (à hauteur de 80 % d'un temps complet).

Un point sera effectué en fin d'année afin de déterminer s'il convient de faire évoluer ce temps de travail.

Il est indiqué que les crédits correspondants figurent au budget primitif 2010.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOpte** le présent rapport ;
- **CREe** un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet à hauteur de 80%.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 30 juin 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Bernard UTHURRY